

DELINQUANCE PATRONALE

Le règne des seigneurs de TECHNIDUR et ANODALU.

C'est à visage découvert (1) que M... Soumia ou A... travaillent au dessus des bains d'acide à Technidur. Depuis longtemps leurs cloisons nasales ont disparu, et comme l'explique M... « le patron, Monsieur DEFAGO, nous a demandé de mettre des masques en papier juste avant la visite du médecin du travail. Les filtres sont prévus pour tenir la journée. On les a gardés une semaine. Depuis, on n'en a plus ! Le médecin du travail ? On ne l'a même pas vu. De toutes façons, il est cul et chemise avec le patron, et le délégué du personnel, mis en place par DEFAGO n'a que le droit de se taire »

Les frères DEFAGO ne font pas dans la dentelle. Ils reprennent l'entreprise familiale (TECHNIDUR) à MALCHAMPS sur la commune de... ERBES, et en 1992, ils rachètent ANODALU à SAINT JULIEN. Pour ces patrons, les salariés ne sont que des agents à produire, surtout quand ce sont des femmes. A travail égal, celles-ci sont moins bien payées que les hommes, et ce sont es premières licenciées. Soumia, après six ans de travail à TECHNIDUR, vient d'être mise à la porte pour raison économique. Aucune explication ne lui a été fournie lors de l'entretien préalable. « Je suis soutien de famille, je ne connais pas les critères du choix de mon licenciement. D'autres membres du personnel

ont moins d'ancienneté. » Seulement Soumia a été présentée sur une liste CFDT lors des dernières élections, et le patron ne s'est pas caché qu'il empêchera ce syndicat de s'implanter à TECHNIDUR. Le code du travail, il y a longtemps qu'il l'a mis à la poubelle. « On est traité comme des moins que rien. On respire en permanence les odeurs d'acide ; cela nous pique les yeux. La ventilation, elle n'est jamais mise en route. Il paraît que cela polluerait l'environnement. Les fenêtres ne s'ouvrent pas, et il n'y a pas d'issues de secours. Les Inspecteurs du Travail n'osent même plus se rendre chez TECHNIDUR ; ils ont peur. » Il semblerait que les frères DEFAGO s'affranchissent allègrement des lois de la République. L'usine de MALCHAMPS aurait été construite sans respecter toutes les règles d'urbanisme en vigueur dans la commune !

Aujourd'hui, tout est bloqué chez TECHNIDUR. L'inspection du Travail attend que la CFDT porte plainte pour agir, mais aujourd'hui, toute représentation syndicale officielle dans l'entreprise s'avère suicidaire pour les salariés. « En attendant, je continue à verser de l'acide dans un seau pour décaper les pièces, explique une salariée. Les copines brosent les pièces et respirent les poussières de chrome

Pratiquement toutes les femmes enceintes travaillant dans la boîte n'ont jamais accouché à terme. A force, il aura notre peau, et réussira à se débarrasser de nous, et de la CFDT en même temps »

Gérard Fumes

(1) Pour éviter des représailles éventuelles, certains noms sont fictifs



APPEL Il est demandé à tous les militants de l'UL CFDT d'Annemasse de diffuser l'information de CONTACT PLUS sur les agissements des patrons de TECHNIDUR et ANODALU afin de soutenir les salariés de ces entreprises.

Terreur Defago and Co

Même si les frères DEFAGO n'ont pas les coudées aussi franches à ANODALU qu'à TECHNIDUR - grâce à la présence de délégués du Personnel CFDT - les conditions de travail et le mépris affichés par la Direction sont tout aussi exécrables. « Les patrons nous traitent comme de la "merde", particulièrement les intérimaires qui se font agresser en permanence », explique Pascal FALCAND, Délégué du Personnel. C'est une véritable atmosphère de terreur qui règne dans l'atelier. Pascal et ses copains de la CFDT sont bien placés pour le dire car les patrons se sont juré de « vider » la CFDT. C'est Roger, qui le premier en fit les frais ; chef d'atelier depuis plus de 20 ans à OXAM, l'entreprise rachetée en 1992, DEFAGO imposa une accélération de la production en augmentant les cadences au détriment des conditions de travail et de la qualité des pièces. « Je pris la défense des ouvriers. Alors, j'ai été mis sur la touche. Soumis à un véritable harcèlement, lettres d'avertissement à la clef, je tombais malade. J'étais à bout. En 3 semaines, je maigris de 8 kilos. Mis aux prud'hommes, Defago perdit en appel et me versa 314 000 F. »

Mais cette leçon ne servit pas à grand chose, puisque Franck, Délégué du personnel, subit aujourd'hui les mêmes attaques. Absent pendant quelque temps de l'entreprise à la suite d'un accident de la circulation, Franck ne retrouve pas son poste qu'il occupe depuis octobre 94, et est « réaffecté » à l'emballage avec

un horaire différent. Il conteste cette situation sans toutefois refuser de travailler sur un poste correspondant à sa qualification. Il est mis à pied deux fois de suite, subissant des menaces de la part de DEFAGO, dont il craint une agression physique. Franck alerte Madame GUEROUT, Inspectrice du Travail, le 18 novembre par courrier. Dans cette lettre, Franck lance un véritable appel au secours. « Mon seul souci est de faire mon boulot sans être harcelé, toucher mon salaire et profiter de la vie comme toute personne ici en France. Ce n'est pas parce qu'il y a 4 millions de chômeurs que les employeurs doivent se comporter en esclavagistes (...) Je vous précise également que cette situation est préjudiciable à ma femme et à ma fille qui en subissent les conséquences de façon très néfaste. (...) Maintenant je n'en peux plus de subir tous les jours ces pressions, ajoutées à la fatigue du travail, du trajet et de la douleur dorsale liée à mon accident. Tout ceci mis bout à bout ne peut mener qu'à un drame ! »

Le drame ? Même madame GUEROUT, Inspectrice du Travail le redoute. Elle n'ose plus se rendre dans le bureau de Monsieur DEFAGO. Elle a peur.

Nous venons d'apprendre que Madame GUEROUT vient de déposer un rapport au Parquet de Thonon sur les agissements de ces employeurs.

Le... po... C... P... DE... CFDT... CO... CFDT... CGT... Non s... DÉ... CFDT... CGT... FO... LA... Decem... entrep... novem... qu'il ét... avec le... travaill... des ée...

DES OUTILS POUR ME DÉFENDRE LA FORMATION SYNDICALE